

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire tenue le **lundi 27 janvier 2025 à 11 heures**, au lieu ordinaire des séances dudit conseil et selon la loi

PRÉSENCES :

Monsieur Claude Comeau, maire
Madame Diane Boyer, conseillère
Madame Claudine Girouard-Morel, conseillère
Monsieur René Lecavalier, conseiller

AUTRE PRÉSENCE :

M^e Charlotte Gagné, directrice générale adjointe et greffière

ABSENCES MOTIVÉES :

Madame Denise Bergeron, conseillère
Monsieur Sam Ierfino, conseiller

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire du lundi 27 janvier 2025 et adoption de l'ordre du jour
2. Dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 14 janvier 2025 et adoption dudit procès-verbal
3. Autorisation d'aller en appels d'offres publics
4. Autorisation à la Direction générale d'utiliser la réserve « Honoraires professionnels et frais juridiques »
5. Achat de mobilier de bureau pour les services des Loisirs et des Ressources humaines – Dépense financée par le surplus non réservé
6. Avis de la constatation de la vacance du poste de conseiller municipal du district 1
7. Octroi de contrat pour la fourniture et l'installation d'équipement d'éclairage au DEL pour le terrain synthétique à l'école secondaire du Chêne-Bleu - Dépense financée par le surplus réservé « Projets de réfection d'infrastructures »
8. Période de questions
9. Levée de la séance extraordinaire du lundi 27 janvier 2025

CERTIFICAT

Je soussignée, M^E CHARLOTTE GAGNÉ, directrice générale adjointe et greffière de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a dûment été transmis aux membres du conseil conformément à la loi.

COPIE CONFORME

M^E CHARLOTTE GAGNÉ, DGA ET GREFFIÈRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE – 11 HEURES

2025-01-039

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 27 JANVIER 2025 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR Diane Boyer
APPUYÉ PAR Claudine Girouard-Morel

D'ouvrir la séance extraordinaire du lundi 27 janvier 2025 à 11 heures et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2025-01-040

DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 14 JANVIER 2025 ET ADOPTION DUDIT PROCÈS-VERBAL

PROPOSÉ PAR René Lecavalier
APPUYÉ PAR Claudine Girouard-Morel

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 14 janvier 2025, copie dudit procès-verbal ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 14 janvier 2025.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2025-01-041

AUTORISATION D'ALLER EN APPELS D'OFFRES PUBLICS

Considérant les dispositions des articles 573 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C -19) encadrant l'adjudication de contrats, il est

PROPOSÉ PAR Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Diane Boyer

D'autoriser le directeur du Service d'urgence et de protection incendie à aller en appel d'offres public pour le projet suivant :

1. Services professionnels, achat et installation de groupes électrogènes (génératrices) pour le Centre d'hébergement des mesures d'urgence à l'Omni-Centre ainsi que pour l'usine de traitement des eaux usées.

D'autoriser le directeur du Service des infrastructures à aller en appels d'offres publics pour les projets suivants :

1. Construction de terrains de pickleball additionnels au parc Olympique ;
2. Réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égouts de la 44^e Avenue et des 1^{er} et 2^e Boulevard ;
3. Réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égouts des rues Leduc et Ouimet ;
4. Services professionnels en architecture et ingénierie pour l'élaboration des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de réfection du centre sportif ;
5. Services professionnels en architecture et ingénierie pour l'élaboration des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux d'agrandissement de l'Omni-Centre, phase 1 (plateaux sportifs).

D'approuver les critères de sélection pour ces deux derniers appels d'offres portant sur les services professionnels dans le cadre des projets de réfection du centre sportif et d'agrandissement de l'Omni-Centre, phase 1 (plateaux sportifs), se lisant comme suit :

Critère 1	Présentation générale et respect du schéma de l'offre	5 points
Critère 2	Expérience de la firme dans la réalisation de mandats similaires	15 points
Critère 3	Expérience et pertinence du chargé de projets dans la réalisation de mandats similaires	25 points
Critère 4	Expérience et pertinence de l'équipe dans la réalisation de mandats similaires	20 points
Critère 5	Expérience et pertinence de l'équipe de relève	5 points
Critère 6	Capacité de production et échéancier	10 points
Critère 7	Expérience et pertinence du surveillant de chantier	20 points

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2025-01-042

AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE D'UTILISER LA RÉSERVE « HONORAIRES PROFESSIONNELS ET FRAIS JURIDIQUES »

Considérant la résolution 2024-09-265 adoptée à la séance extraordinaire du 23 septembre 2024, il est

PROPOSÉ PAR René Lecavalier
APPUYÉ PAR Diane Boyer

D'autoriser la Direction générale à utiliser le surplus réservé « Honoraires professionnels et frais juridiques » afin de financer la dépense en lien avec la résolution 2024-09-265, pour une somme maximale de 60 000 \$, toutes taxes incluses.

De financer cette dépense à même le surplus réservé « Honoraires professionnels et frais juridiques » et de l'imputer au poste budgétaire 02-140-00-995.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2025-01-043 ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU POUR LES SERVICES DES LOISIRS ET DES RESSOURCES HUMAINES - DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ

Considérant le réaménagement des divers locaux et espaces de travail à l'hôtel-de-ville et à l'Omni-Centre, il est

PROPOSÉ PAR Diane Boyer
APPUYÉ PAR Claudine Girouard-Morel

D'autoriser l'achat de mobilier de bureau auprès de « *LIBRAIRIES BOYER LTEE.* » pour la somme de 12 266,69 \$, toutes taxes incluses.

De financer cette dépense à même le surplus non réservé et de l'imputer au poste budgétaire 22-100-50-895.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2025-01-044 AVIS DE LA CONSTATATION DE LA VACANCE DU POSTE DE CONSEILLER MUNICIPAL DU DISTRICT 1

Considérant le dépôt de la lettre de démission du conseiller M. Hugo Gendreau en date du 14 janvier 2025, la greffière avise les membres du conseil qu'il y a alors vacance au poste de conseiller du district 1, le tout conformément à l'article 333 de la *Loi sur Les Élections et Référendums dans les municipalités*, L.R.Q., chapitre E-2.2.

2025-01-045 OCTROI DE CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENT D'ÉCLAIRAGE AU DEL POUR LE TERRAIN SYNTHÉTIQUE À L'ÉCOLE SECONDAIRE DU CHÊNE-BLEU - DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ « PROJETS DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES »

PROPOSÉ PAR René Lecavalier
APPUYÉ PAR Claudine Girouard-Morel

D'autoriser le directeur du Service des loisirs et des services communautaires à octroyer un contrat pour la fourniture et l'installation d'équipement d'éclairage au DEL pour le terrain synthétique à l'école secondaire du Chêne-Bleu, suivant recherche de prix, auprès de « *9339-9335 Québec inc. (EMI)* » pour la somme de 109 148,76 \$, toutes taxes incluses.

De financer cette dépense à même le surplus réservé « Projets de réfection d'infrastructures » et de l'imputer au poste budgétaire 22-700-10-945.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne ne s'est manifestée lors de la période de questions.

LEVÉE DE LA SÉANCE

2025-01-046

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 27 JANVIER 2025

PROPOSÉ PAR René Lecavalier
APPUYÉ PAR Diane Boyer

De lever la séance extraordinaire du lundi 27 janvier 2025 à 11 h 11.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

M. CLAUDE COMEAU
MAIRE

M^E CHARLOTTE GAGNÉ
DGA ET GREFFIÈRE